

## Accueil Permanent le mercredi à Labourse

(Attestation Obligatoire à transmettre à chaque nouvelle inscription de l'enfant en mairie)

L'enfant (nom et prénom) \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

L'enfant est inscrit sur la commune de (ville) \_\_\_\_\_

**Merci de cocher les cases correspondantes**

Je certifie que les données inscrites sur le dossier d'inscription sont à jour

Je certifie que les vaccins de mon enfant sont à jour

	Matin sans repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas	Après-midi avec repas	Journée complète	Horaire accueil du matin (à partir de 7h30)	Horaire accueil du soir (jusque 18h30)
Mercredi 5 janvier							
Mercredi 12 janvier							
Mercredi 19 janvier							
Mercredi 26 janvier							
Mercredi 2 février							
<b>Vacances de Février</b>							
Mercredi 23 février							
Mercredi 2 mars							
Mercredi 9 mars							
Mercredi 16 mars							
Mercredi 23 mars							
Mercredi 30 mars							
Mercredi 6 avril							

**Signature obligatoire :**

**Un accueil échelonné est prévu dès 7h30 sur le centre à Labourse. Le soir, un accueil sera également proposé jusque 18h30 sur demande des familles**